

ENTRETIEN >>> Olivier de Guerre, fondateur de PhiTrust Active Investors

« Si l'argent mène à un résultat social, pourquoi ne pas l'utiliser ? »

Selon Olivier de Guerre, il faut « apporter au monde solidaire les outils qui ont permis aux entreprises de se développer »

Comment agissez-vous sur le terrain philanthropique ?

OLIVIER DE GUERRE : Nous avons créé la fondation PhiTrust et la société d'investissement solidaire PhiTrust Partenaires. Au départ, nous avons identifié des projets au potentiel social fort pour les accompagner dans la mise en place de modèles pertinents. Nous avons alors découvert des associations ayant des activités économiques, que nous ne pouvions pas financer par le biais de la fondation. Nous avons donc créé un outil complémentaire. PhiTrust Partenaires permet de financer des projets ayant une dimension économique, et de leur apporter un soutien stratégique. Selon le type de projet et le besoin financier, soit la fondation accorde une subvention ou fait un don, soit le fonds d'investissement finance en capital ou en prêt, voire les deux.

Comment sont financées les deux structures ?

La fondation est financée par des dons d'institutionnels ou de particuliers, tandis que des actionnaires, institutionnels ou particuliers, investissent du capital dans la société d'investissement. Cela s'inscrit dans la logique du capital-risque, mais solidaire. Nous avons aussi proposé à ces investisseurs de cofinancer certains projets, de les accompagner, et d'ouvrir leur réseau de contacts. Avec des projets



Olivier de Guerre remarque que les personnes ont plus envie de donner quand elles voient des projets solidaires qui atteignent leurs objectifs.

ayant une telle vocation sociale, notre objectif de rentabilité ne dépassera probablement pas 5 à 7 % par an. Par exemple, l'accompagnement de personnes handicapées, ou en insertion, est coûteux.

Qu'est-ce qui vous a amené à la philanthropie ?

Pendant vingt ans, j'ai fait du conseil financier en tant que gérant d'actifs notamment pour des fondations. M'interrogeant sur des stratégies financières efficaces nécessitant une gestion rationnelle des placements. J'ai découvert la *venture philanthropy*, le capital-risque philanthropique: quand nous étudions un projet, nous regardons si des idées semblables existent, et essayons de mettre en place un business plan, de définir une stratégie. Bref, avec les mêmes réflexes pour un projet solidaire que dans l'économie « classique ».

Il me semble que nous sommes un peu schizophrènes en France. On monte une entreprise, on gagne de l'argent, et d'un autre côté, on donne. On considère qu'il y a deux mondes complètement séparés, avec des logiques de fonctionnement distinctes. Notre idée, c'est d'apporter au monde solidaire les outils qui, sans être parfaits, ont permis aux entreprises « classiques » de se développer.

Les incitations fiscales sont-elles indispensables pour attirer les investisseurs ?

Elles le sont, comme partout. Mais elles ne doivent pas devenir la raison principale du don ou de l'investissement. Je pense que les personnes ont envie de donner quand elles voient des projets qui atteignent leurs objectifs. Elles donnent plus pour aller plus loin. C'est le vrai déclencheur. Nos investisseurs ou donateurs agissent parce qu'ils souhaitent que leur argent contribue à améliorer le bien commun. Mais sans la fiscalité, l'amorçage ne se fait pas.

Le dispositif juridique et fiscal encadrant la philanthropie est-il satisfaisant en France ?

Nous disposons des outils nécessaires. Il existe en revanche de réels problèmes culturels. Le premier concerne cette fameuse schizophrénie: investir dans des projets qui ont du sens n'est pas encore naturel. Par exemple, si je fais de l'immobilier, pourquoi ne pas investir dans l'immobilier social? Les Américains parlent de *mission related investment*, ou investissement en cohérence avec ses valeurs. Je pense qu'il est très important de le développer. Pour l'instant, seuls les militants suivent cette logique.

Notre système financier est un autre point de blocage: pour investir dans des projets solidaires, soit on est au Crédit coopératif qui en propose, soit il faut connaître des structures comme la Nouvelle économie fraternelle (NEF), les Cigales, ou Garrigue. Banquiers, assureurs, gestionnaires de patrimoine, ont peur de ces logiques. Il existe néanmoins des avancées: de grandes banques, comme la Société générale, la BNP, ont monté des équipes philanthropiques. Mais leurs conseils sont encore réservés à quelques grands patrimoines, ou aux clients qui ont évoqué le sujet.

J'ai aussi noté une évolution essentielle en cinq ans. De nouveaux acteurs, comme Finansol, l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), Ashoka ont peu à peu introduit l'économie dans le monde social. Beaucoup d'universités ont formé des jeunes dans ces domaines. Ils arrivent avec de nouvelles méthodes dans des associations, et en modifient profondément la culture. Quand j'explique aux associations leur problème de gouvernance, elles écoutent d'avantage aujourd'hui. L'intérêt d'intégrer de nouvelles techniques de gestion dans le monde associatif est de mieux en mieux compris. **Dans le livre *La Nouvelle Philanthropie*, de Virginie Seghers (lire page 20), le philosophe Patrick Viveret estime qu'il s'agit d'une nouvelle forme d'indulgences. Qu'en pensez-vous ?**

Tant mieux! Si des personnes cherchent à se racheter en soutenant des projets qui ont du sens, pourquoi pas!

On entend souvent la critique selon laquelle ces activités contribuent à une forme de privatisation du financement, voire de la gestion d'activités sociales.

Je ne suis pas certain que l'État ait toujours été le meilleur garant de l'intérêt général. De plus, avec les déficits publics actuels, les États ne pourront plus soutenir les activités sociales comme ils l'ont fait auparavant. Il faut trouver des modes de financement alternatifs. Tant mieux si une part importante de la richesse privée est redistribuée dans le monde associatif. Critiquer cela relève de l'idéologie. Si l'argent mène à un véritable résultat social, pourquoi ne pas l'utiliser?

Les entrepreneurs qui ont la capacité d'innover et de mettre en œuvre leurs idées sont l'une des grandes richesses de notre monde actuel. Penser que certains d'entre eux vont mettre tout ou une partie de ce qu'ils ont gagné en capital dans des fondations d'intérêt général est porteur d'un grand espoir.

RECUEILLI PAR
CAMILLE LE TALLEC
ET GUILLAUME GOUBERT

REPÈRES

Une structure originale et solidaire

► **Créée en 2003, PhiTrust Active Investors**, dont Olivier de Guerre est le président et cofondateur, est une société de gestion de capitaux agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Elle est active dans plusieurs domaines. Le premier d'entre eux est celui de « l'engagement actionnarial » avec des sociétés d'investissement à capital variable (sicav) et fonds communs de placement (FCP) dont le but est d'influer sur les entreprises afin qu'elles améliorent leur gouvernance et prennent en compte les enjeux environnementaux et sociaux.

► **Dans le domaine philanthropique, PhiTrust a développé une approche originale** en associant une fondation à un fonds de capital-risque. La Fondation PhiTrust, créée en février 2004 sous l'égide de l'Institut de France, soutient des projets solidaires à but non lucratif. La société d'investissement PhiTrust Partenaires finance pour sa part des projets solidaires économiquement viables.

► **Parmi les projets solidaires que PhiTrust accompagne :**

Ashoka (recherche et soutien d'entrepreneurs sociaux dans les pays francophones); **Agrisud** (création de 450 micro-exploitations maraîchères durables dans le nord du Cambodge); **SOS Sahel** (appui à des activités économiques au Mali); **La Bagagerie** (création à Paris d'une bagagerie destinée aux SDF); **Habitat et Humanisme** (logement social); **Ecod'air** (activité adaptée à l'employabilité progressive de personnes handicapées psychiques).

► **Site Internet :**
www.phitrust.com



Association Ethique et Investissement
Investir pour un monde plus humain

Lieu de formation et de réflexion, l'association Ethique et Investissement a été fondée par des économistes de congrégations religieuses et s'adresse à tous les investisseurs soucieux de mettre de l'éthique dans leurs placements financiers.

Sa charte construite sur la nécessaire priorité à donner à l'homme, s'articule autour de 4 chapitres :

- Projet d'entreprise et gouvernance
- Le développement humain et social
- L'entreprise et le co-développement international
- L'entreprise et l'environnement

Interface entre le monde de l'entreprise et les acteurs de l'ISR, E&I organise des colloques et engage avec les entreprises un dialogue constructif pour améliorer leurs pratiques.

En adhérant à E&I vous participez à cette volonté de donner la priorité à l'homme dans l'économie

www.ethinvest.asso.fr - info@ethinvest.asso.fr - ☎ 01 45 49 84 41

Association Ethique et Investissement, 93 rue de Sèvres 75006 Paris

(Publicité)